

L'an deux-mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire - Robert PERROUSSET

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
6	5	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mme BONA Magali, M. CHANEL Jean-Laurent, M. GIL Olivier, Mme MORENO Valérie, M. PERROUSSET Robert Henri, M. CHANEL Laurent dit Jean-Laurent

**Procurator(s) :**

M. REYMONDON Denis donne pouvoir à M. GIL Olivier

**Etai(en)t absent(s) :**

**Etai(en)t excusé(s) :**

M. REYMONDON Denis

Date de la convocation
03 avril 2025

Date d'affichage
03 avril 2025

Envoyé en préfecture le 15/04/2025  
Reçu en préfecture le 15/04/2025  
Publié le 15/04/2025  
ID : 071-217101633-20250410-2025\_006-BF



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

**A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :**

Mme MORENO Valérie

15 avril 2025
---------------

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

et publication du

15 avril 2025
---------------

Le conseil municipal de Curtil-sous-Buffières, à l'unanimité,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

**Investissement**

Dépenses : 114 139,29

Recettes : 115 322,29

**Fonctionnement**

Dépenses : 88 965,06

Recettes : 88 965,06

Pour rappel, total budget :		
<b><u>Investissement</u></b>		
Dépenses :	117 259,29	(dont 3 120,00 de RAR)
Recettes :	117 259,29	(dont 1 937,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>		
Dépenses :	88 965,06	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	88 965,06	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire  
Pour extrait certifié conforme  
Fait à Curtil-sous-Buffières

Robert PERROUSSET

